

Société | Interview : Aurélie Filippetti, «l'avenir de la presse passe par le numérique »



En avant première au colloque du 21 septembre à Cenon sur le thème "Smart médias et renaissance du journalisme" Aqui.fr et Rue 89 sites amis ont longuement rencontré Aurélie Filippetti dans son ministère de la rue de Valois. L'occasion pour elle de revenir sur "un malentendu" touchant à la presse sur le net, d'expliquer sa vision des évolutions de la presse, de la répartition des aides, de l'accès aux sources, de la transparence des données, de la participation financière aussi aux plateformes qui s'enrichissent des contenus produits par d'autres. Un document signé Pierre Haski et Joël Aubert.

Pierre Haski - Rue 89 - Le public de ce rendez vous de Cenon composé de nombre de journalistes qui travaillent sur internet ont été surpris par vos déclarations, récemment, selon lesquelles sur le net il n'y avait pas d'éditorialisation. Les propos qui ont beaucoup choqué...

Aurélie Filippetti - Il y a eu un malentendu. Je voulais dire qu'il y a aujourd'hui, sur internet, des plateformes qui utilisent beaucoup de textes bruts issus notamment de travaux d'agence de presse, l'Agence France Presse par exemple, et qui en fait se contentent de répertorier un certain nombre de dépêches. Ils nuisent évidemment au travail des agences parfois et aussi à ceux qui font un vrai travail journalistique, en ligne. Moi, je plaçais pour le maintien de la qualité de la presse qu'elle soit papier ou presse en ligne. L'idée, c'était vraiment de dire qu'il y a une spécificité du travail journalistique, une démarche d'information du public, alors qu'il y a aujourd'hui sur internet de gros acteurs mondiaux qui, malheureusement, font une concurrence assez déloyale, vis à vis de jeunes entreprises, des jeunes pousses de la presse en ligne qui est une véritable presse en ligne.

Les gros acteurs ne peuvent plus échapper à une forme de fiscalité

Joël Aubert - Aqui.fr - Justement nous avons la prétention, nous éditeurs de presse numérique, de consacrer autant de ressources sérieuses que la presse papier que souvent nous connaissons bien d'ailleurs, à la préparation du travail éditorial, l'enquête, le choix des thèmes que nous abordons.

A.F. - L'avenir de la presse passe par le numérique ; mon enjeu, au ministère, c'est de pouvoir préserver la liberté de l'information sur tous les supports et en particulier le numérique. C'est de lutter, aussi, contre la précarité du métier de journaliste. Il y a

périodes de transition économique; je comprends bien qu'il existe des sites de presse en ligne qui n'ont pas trouvé leur modèle économique pour se financer : il y a aussi de fortes tensions dans la presse traditionnelle mais il faut travailler, ensemble, à la préservation d'un idéal journalistique ; je suis très attachée à la liberté de la presse. Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur la presse papier risquent aussi paradoxalement de fragiliser le numérique.

On doit avoir un travail en commun entre la presse traditionnelle avec des fenêtres numériques et la presse uniquement numérique. Les menaces sur la presse écrite pénalisent tout le monde. Il faut y remédier, notamment parce que certains sites, moteurs de recherches issus d'acteurs économiques qui ne sont pas localisés en France et pas fiscalisés en France utilisent énormément, de matière première issue de la presse numérique. Les mots clés tapés sur les moteurs de recherche sont les mots clés des grands journaux traditionnels donc je crois qu'on a intérêt, car c'est un pilier de la démocratie, à trouver le moyen de permettre à la presse de faire sa mutation numérique.

Rue89 - Il y a un double enjeu c'est soit de faire payer des taxes, des impôts en France à des acteurs mondialisés qui font un chiffre d'affaires important en France mais le déclarent ailleurs, soit de faire rétribuer directement les producteurs d'information par ces moteurs de recherche. Il y a en quelque sorte une approche de la « taxe Google » comme on la surnomme . Quelle est votre philosophie ?

A.F. - Ce n'est pas à moi de définir la philosophie car il faut que cela s'instaure dans un cadre de travail avec tout le monde. Cela fait partie de la mission que Pierre Lescure mène ; cela ne concerne pas que les artistes, les créateurs mais aussi les modèles économiques pour la presse et le numérique. Ce qui est indispensable, c'est qu'il y ait une forme de rétribution par les sites aujourd'hui tirent un profit réel de l'utilisation des contenus riches en information, en savoir faire, en matière grise. Il faut qu'ils participent au financement de l'information. Une mission a été confiée à un inspecteur des finances, un magistrat de la Cour des Comptes, sur la fiscalité du numérique . En tout cas ces gros acteurs et plateformes ne peuvent plus échapper à une forme de fiscalité dans des pays où par ailleurs ils dégagent un bénéfice certain.

Aides à la presse : je souhaite une remise à plat

@qui! - **Pour revenir à la question des aides à la presse certaines ont été attribuées à la presse numérique. Mais pour nous les « pure player » nous nous posons la question de la transparence des ces aides car il semble qu'elles aient profité davantage à la presse traditionnelle qui diffusait sur le numérique, sans forcément créer des contenus spécifiques qu'à ceux qui, comme les pure player, s'y employaient....**

A.F. - C'est vrai que la presse traditionnelle est face à de tels bouleversements qu'elle bénéficie de fonds pour l'accompagner dans ses transitions, y compris vers le numérique. Je souhaite pour ma part qu'il y ait une remise à plat des aides ; ce doit être un effet transparent, c'est de l'argent public . On doit aider, quel que soit leur support, les journaux qui contribuent à la qualité de l'information. Et il n'est pas illégitime de s'interroger sur la pertinence de certaines autres aides qui vont vers des journaux d'exemple dits « people » et ne sont pas dans des difficultés économiques avérées. On va remettre ce chantier sur la table pour pouvoir clarifier les aides à la presse et qu'elles aillent vraiment à ceux qui contribuent à l'information du public. La neutralité technologique est un principe important.

Rue 89 - La transparence est un sujet qui oppose aujourd'hui les pure player à la presse traditionnelle ; nous allons demander une plus grande transparence.

A.F. - Cela passe par une transparence du mécanisme de l'attribution des aides et les critères à partir desquels on attribue les aides. Il faut que ceux-ci soient transparents, ensuite qu'il n'y ait pas de secret autour de cela. Il est normal que l'Etat accompagne la presse dans sa globalité, sans cibler tel ou tel qui assure une mission d'intérêt général indispensable.

Je suis pour une remise à plat ; mais ce ne sera pas une réforme facile parce que certains groupes de presse aujourd'hui, pour s'en sortir, élargissent un peu leur offre ; ils font un magazine en même temps qu'un journal ; le magazine, s'il a beaucoup de publicité, doit-il bénéficier des mêmes aides que le journal? Ce sont des questions qui sont délicates à trancher.

Data journalisme: favorable à l'utilisation des données publiques

@qui! - **Lors du colloque d'Aqui.fr le 21 septembre nous allons traiter de l'évolution du métier sur le net, des nouveaux formats, des nouvelles écritures, du Data journalisme aussi. De ces données qui devraient être aisément accessibles aux journalistes. Il nous semble que c'est plus facile parfois d'y accéder avec les collectivités qui s'ouvrent à « l'Open Data » qu'avec l'Etat.**

A.F. - D'abord, le fait que le journaliste évolue avec le numérique est quelque chose d'essentiel qui transforme profondément l'exercice du métier ; on a tout à construire, à inventer, parce qu'utiliser les ressources techniques, mélanger la vidéo, le son, l'écran tout ça représente un processus créatif pour les journalistes et pour que la presse en ligne ne soit pas la simple transposition de ce qu'on peut lire sur le papier. On retrouve, encore, plutôt le même graphisme en ligne que sur les journaux papiers. On n'a pas forcément une adaptation à l'écran. Tout est à construire et c'est un beau chantier.

Quant au data journalisme, évidemment, l'utilisation des données publiques va enrichir considérablement le travail du journaliste. Je suis favorable à ce qu'on puisse utiliser les ressources publiques. C'est de la matière première brute, un retour à la source pour un journaliste c'est la base du métier; s'appuyer sur des sources fiables. Des sources publiques impliquent une dimension d'objectivité, de neutralité des données fournies par l'Etat, du moins on l'espère.

Rue 89 - Vous seriez favorable à un équivalent du "Freedom of information Act" comme aux Etats-Unis. Il y a beaucoup de gens qui demandent, à l'échelle de l'Europe, cette ouverture des sources au public qui est beaucoup plus favorable qu'en France et est ancré dans la Constitution....

A.F. - On a tout un travail à faire en France sur l'archivage numérique. Je suis favorable à un accès très libre aux données

publiques d'Etat. Ce n'est pas une décision que je peux prendre seule ; ça suppose toute une concertation avec les services concernés. L'expérience que j'ai c'est que la transparence et la fiabilité des sources c'est toujours mieux... L'essentiel c'est pouvoir retourner à la source, d'avoir des sources fiables et de pouvoir démonter des fausses informations, des rumeurs, s'appuyant sur des chiffres donnés par les services de l'Etat; les archives sont une précieuse garantie de la fiabilité de l'information. Et, aujourd'hui on voit bien que les gens sont très soucieux vis à vis des infos traditionnelles; ils n'ont plus confiance dans les institutions traditionnelles mais en revanche je pense qu'ils ont confiance dans le travail qui est fait par les fonctionnaires de l'Etat lors de la collecte des données : il y a là une sorte d'objectivité scientifique. On peut s'appuyer là-dessus pour retisser les liens de confiance avec les institutions politiques.

Rue89 - ça peut aller plus loin, par exemple comme en Suède où les notes de frais des ministres peuvent être épluchées par la presse. Dans un reportage, récemment à Envoyé spécial, on voyait un journaliste poser des questions on soumettait la note de frais d'un ministre qui était allé à Strasbourg au parlement; il y avait une sorte de mise à plat du fonctionnement de l'Etat, certes bien scandinave, mais dans une période de doute, de manque de confiance du citoyen, n'est-ce pas quelque chose d'envisageable, en France ?

A.F. - Je pense qu'il ne faut pas confondre deux choses : des données d'intérêt général, les statistiques du ministère de la Culture et cela fait partie de l'intérêt général - ou la répartition des impôts. Il faut qu'on puisse utiliser cela qui a une valeur en soi. Après il y a des limites que l'on peut tracer entre ce qui va relever des décisions propres à chaque administration, donner un budget global pour le cabinet de la culture par exemple : on est 15; on a un fonctionnement de cabinet, ce doit être publique... Après sur le contenu dans ce budget de tel ou tel hôtel, ce n'est pas si simple ça dépend si tel ou tel hôtel est disponible. Cela me semble un peu rentrer dans une vision assez puritaine de la société. Si on donne un budget global, après il faut faire confiance aux responsables politiques. On ne va pas faire n'importe quoi de l'argent public. En tout cas, je peux vous dire que le Premier ministre considérablement restreint les dépenses des cabinets ministériels... J'ai emmené tout le cabinet, la semaine dernière à Metz pour un séminaire, on a voyagé en seconde : je prends l'avion quand il n'y pas d'autres solutions, que c'est trop loin ou compliqué. Depuis quatre mois il m'est arrivé de dormir fréquemment dans les préfectures.

@qui! - Lors du colloque que nous organisons le 21 septembre nous allons demander aux plus jeunes de nos confrères de témoigner de la pratique de leur métier, de la passion qui est la leur mais aussi de leurs difficultés de la précarité, comme d'autres les frappent aussi. Que leur diriez-vous ?

A.F. - Pour les journalistes comme pour beaucoup d'autres jeunes il y a beaucoup de précarité, une forme de bizutage social. Dans le journalisme, évidemment, la précarité est une épée de Damoclès, au-dessus de leurs épaules une forme de pression constante, que, normalement, un journaliste doit avoir toute liberté, toute sérénité pour exercer son métier, selon sa conscience, son éthique. C'est un problème la précarité pour toute la jeunesse et en même temps très spécifique pour les journalistes pigistes. J'avais plaidé, lorsque le précédent gouvernement avait posé la question des sources, en tant que responsable au sein du parti socialiste, pour que cette protection des sources couvre les journalistes avec la carte de presse mais aussi les pigistes, ceux qui sur internet peuvent avoir un statut hybride. Il faut pouvoir donner des garanties en matière de libertés fondamentales et que ces libertés-là s'appliquent, aussi, à ces jeunes journalistes dans des conditions parfois précaires. Ensuite, il faut réussir à la fois à aider en matière de sécurité de l'emploi sans trop charger la barque des entreprises de presse qui, par ailleurs, sont dans une situation économique difficile. C'est un équilibre à trouver qui est complexe.

Lire aussi : [Filippetti : « L'addition de projets ne fait pas une politique culturelle »](#) sur Rue89



Joël Auriol

Crédit Photo : Didier Plowy / M

Publié sur [aqui.fr](#) le 16/09/2012

[Url de cet article](#)